



# Bulletin d'information

Travailleurs,  
unissez-vous  
Votre force  
pour l'avenir

**UNION  
RÉGIONALE EST**

Saint-Benoît, le 6 juillet 2021

## **Exploités au travail et mal logés... ça suffit !**

Les habitants à Bras Fusil, locataires d'un immeuble relativement récent appartenant à la SEMAC, sont exaspérés par la dégradation de leurs logements du fait des infiltrations d'eau.

La grande majorité des logements sociaux construits à La Réunion connaît le même problème, à Sainte -Marie, au Port, à La Possession...

Cet état de fait est le résultat des économies faites par les capitalistes du BTP sur les matériaux employés pour ces constructions, sur le temps de travail et le personnel qualifié, pour réaliser toujours plus de profits.

Les conséquences de ces économies pour les habitants de ces immeubles, c'est l'obligation de vivre dans l'insalubrité et le danger permanent. Ce sont des attentes interminables avant que les travaux de réfection soient effectués. C'est le sentiment d'être méprisés parce qu'on est pauvres.

Alors, il est urgent que les travailleurs et les classes populaires se fassent respecter par les pouvoirs publics et les compagnies de logements sociaux. Nou lé pa plis, nou lé pa moins, respekt a nou !

**Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement. Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !**

## **Retraites, Allocations-Chômage : préparons-nous à riposter contre leurs mauvais coups !**

Macron et ses lieutenants, mais aussi la droite et le patronat, sont tous sur le pont en ce début juillet pour relancer le débat sur la réforme des retraites. Ils nous montrent ainsi que, malgré la pandémie, ils n'ont pas renoncé à nous porter de nouveaux mauvais coups.

Le projet de Macron en matière de retraite consistait à supprimer tous les régimes spéciaux pour les fondre en un seul, en troquant le système actuel de répartition pour celui de la capitalisation, avec l'objectif clair de ramener tout le monde vers le bas et permettre ainsi au patronat d'économiser à nouveau des dizaines de milliards d'euros sur le dos des travailleurs.

L'épidémie de Covid-19, mais aussi la révolte des Gilets Jaunes, a momentanément calmé leurs ardeurs. Mais entrevoyant une éclaircie sur le plan sanitaire, et surtout la fin du mandat de Macron en 2022, le gouvernement voudrait aujourd'hui relancer le débat au parlement sur cette réforme et celle de l'assurance chômage.

Certains ténors dans le camp de Macron estiment que relancer le débat sur les retraites est risqué et pourrait déclencher la colère des travailleurs après tout ce qu'ils ont subi ces derniers mois : baisses de salaires, plans de licenciements, augmentation des cadences, stress dû au travail en distanciel, etc.

D'autres et Macron en tête suggèrent de ne pas s'en prendre tout de suite aux régimes spéciaux, mais de porter l'âge légal de la retraite... à 64 ans.

Les deux « solutions » sont tout aussi inacceptables pour les travailleurs. Cela reviendrait à s'épuiser encore plus longtemps au travail, ou au chômage, pour finalement toucher moins à la retraite.

En tout cas, pour la CGTR, la seule solution, c'est le retour à la retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles, et au bout de 37,5 années de travail. C'est le Smic porté à 1800 euros, c'est l'augmentation des salaires pour qu'à l'heure du départ en inactivité, les travailleurs ne continuent pas à galérer avec des retraites de misère ! C'est imposer le financement de ces mesures en prenant sur les dizaines de milliards de bénéfices accumulés par le grand patronat !

## Nos salaires, on s'y intéresse !

Dans un tract, les militants de la Fapt-Cgtr dénoncent l'accord d'intéressement signé récemment par d'autres syndicats.

Pour la CGTR, cet accord aboutit à ce qu'il y ait « toujours moins pour les postiers ». En effet, la prime d'intéressement sera calculée sur le résultat net du groupe La Poste... après versement des dividendes aux actionnaires, après impôts et après déduction des charges liées aux « choix stratégiques » de La Poste. Sera aussi pris en compte, l'indicateur NPS (satisfaction des clients).

Comme le font remarquer nos camarades, avec la dégradation continue des services de La Poste, la satisfaction ne devrait pas être très grande ! Avec de tels paramètres de calcul, la prime d'intéressement risque de passer sous le nez des postiers comme ce fut le cas en 2020.

C'est pourquoi, la CGTR réclame une augmentation de salaires avec un salaire minimum de 1800 euros nets, la valorisation de la Prime Ultra Marine, de la prime Cospar, le 13ème mois pour tous.

L'argent néna. ! Les bénéficiaires du groupe atteignent les 2 milliards d'euros. La Poste et ADREXO se sont partagé 200 millions pour les élections.

Les actionnaires de La Poste s'enrichissent sur le dos des travailleurs.

Ceux-ci doivent se mobiliser pour réclamer leur dû !

## Leurs comptes et les nôtres

Depuis le début de l'année les prix des carburants et du gaz ont évolué comme suit à La Réunion :

Dates	01/01/20	01/07/21	% d'augmentation
Super	1,25 €	1,42 €	13,50%
Gazole	0,96 €	1,09 €	13,50%
Bouteille de gaz	17,27 €	17,87 €	3,50%

À notre connaissance aucune NAO n'a débouché sur de telles augmentations !

Alors quand patrons et politiciens à leur service nous parlent de « coût du travail », nous considérons cela comme une injure. Notre travail au lieu de leur coûter quelque chose leur rapporte énormément.

Eh bien, c'est sur cet argent accumulé sur notre dos que nous devrions exiger qu'ils prennent pour augmenter nos salaires au même rythme que les prix !

## Prud'hommes

La CGTR Est se réjouit de la réintégration d'une de ses militantes licenciée abusivement par la société DIFFNET'Services Sarl.

Le tribunal des Prud'hommes a en effet condamné cette société à réintégrer immédiatement cette salariée protégée, à lui payer ses salaires depuis son licenciement jusqu'à la date de sa réintégration ainsi qu'une indemnité de procédure de 1000 euros.

*Si ce tract t'a plu, laisses-le partout où tu penses qu'il sera lu, surtout dans ton entreprise !  
Si ou trouv sak y di ladsu lé bon, fane ali partou, surtout dann out lantropriz !*

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît  
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## Assez de précarité, plus d'embauches !

À La Poste, c'est toujours plus de pressions sur les postiers pour travailler plus et plus vite. C'est toujours plus de précarité dans l'emploi et une dégradation des services pour les usagers avec les fermetures de bureaux, des retards dans l'acheminement du courrier, etc.

Pour de meilleures conditions de travail et un meilleur service public, la CGTR revendique : l'arrêt de la sous-traitance, l'embauche immédiate en CDI des employés en contrats précaires, l'arrêt des réorganisations aux dépens des postiers, la facilitation des retours à La Réunion des postiers qui attendent depuis des années leur mutation.

